

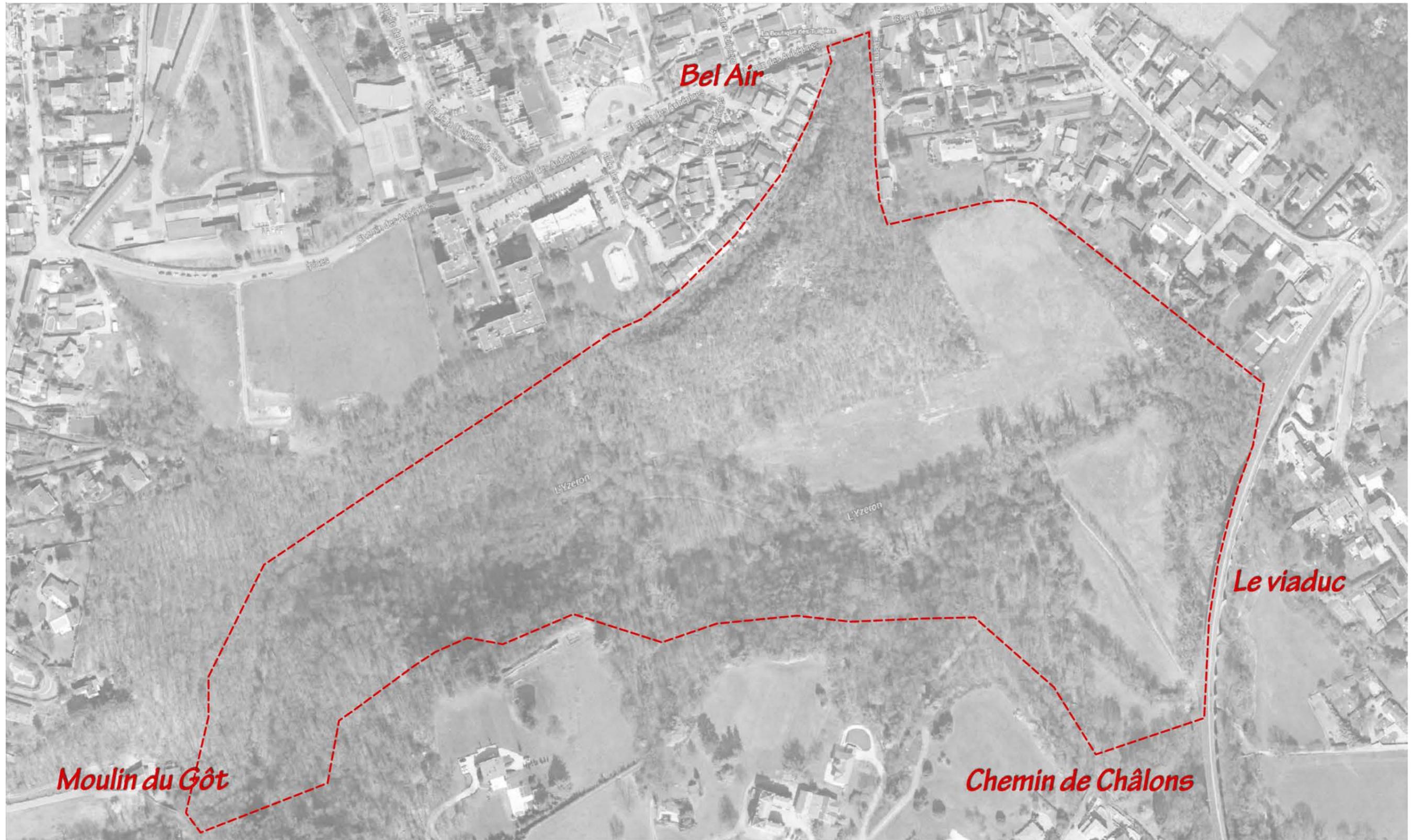
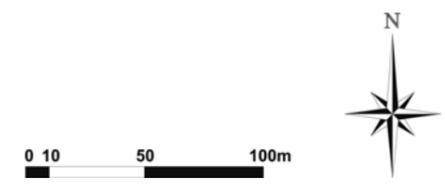
LE PROJET DE BARRAGE SITUE A FRANCHEVILLE

Restitution de la concertation

Ateliers - 30 avril 2016
- 17 mai 2016
- 9 juin 2016



L'EMPRISE DU PROJET



LES OBJECTIFS ISSUS DE LA CONCERTATION

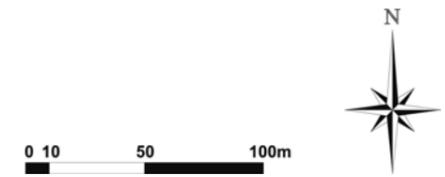
La réalisation du **barrage de Francheville**, destiné à se prémunir contre les crues de l'Yzeron, s'accompagne d'une **réflexion sur la mise en valeur du site, soumise à concertation**.

Cette concertation a fait l'objet de 3 ateliers dont une rencontre sur le terrain. Le document suivant illustre et explicite l'ensemble des éléments abordés au cours de ces 3 ateliers.

Les **quatre objectifs** issus de la concertation:

- **MAINTENIR LA TRANQUILITÉ DU SITE**
- **CONFORTER OU CRÉER DES LIAISONS EST-OUEST ET NORD-SUD**
 - Le chemin du barrage / Une liaison urbaine nord-sud
 - Le sentier de l'Yzeron / Une «voie verte» est-ouest le long de l'Yzeron
- **AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ PAR LA CRÉATION DE NOUVEAUX MILIEUX**
 - Un front de taille
 - Une prairie
 - Des zones humides
- **OPTIMISER L'INSERTION PAYSAGÈRE DES OUVRAGES**
 - Le barrage
 - L'évacuateur

LE PROJET



Point d'intérêt

- 1. La zone humide
- 2. A l'ombre des grands arbres
- 3. La grande prairie
- 4. Du haut du barrage
- 5. Vue sur la falaise
- 6. Au pied de la carrière
- 7. le seuil

1. MAINTENIR LA TRANQUILITÉ DU SITE



DEPLACEMENTS POSSIBLES

- Accès
- Piétons cheminement principal
- Vélos
- Personnes à mobilité réduite
- Voitures / parking voitures
- Chiens



ZONES / ESPACES

- Interdiction au public pour sécurité vis-à-vis des ouvrages
- Interdiction au public pour richesse écologique à préserver



ACTIVITES

- Pêche
- Escalade
- Accrobranche
- Pique-nique
- Jeux d'enfants
- Point d'observation/interprétation



Documents de travail de l'Atelier n°2

S'agissant d'un **site** désormais **public**, le vallon peut potentiellement faire l'objet d'une **valorisation pour l'accueil des riverains et usagers**.

De nombreux aménagements de loisirs nature étaient envisageables sur ce site. Le **choix** a été fait à l'issue de la concertation de **préserver un lieu de tranquillité**, apte à (ré)accueillir les **activités existantes** aujourd'hui mais surtout à préserver la richesse ordinaire faunistique et floristique.

► Des activités sportives non désirées

- Toutes activités motorisées
- Escalade, accrobranche

► Des activités existantes à préserver ou à améliorer

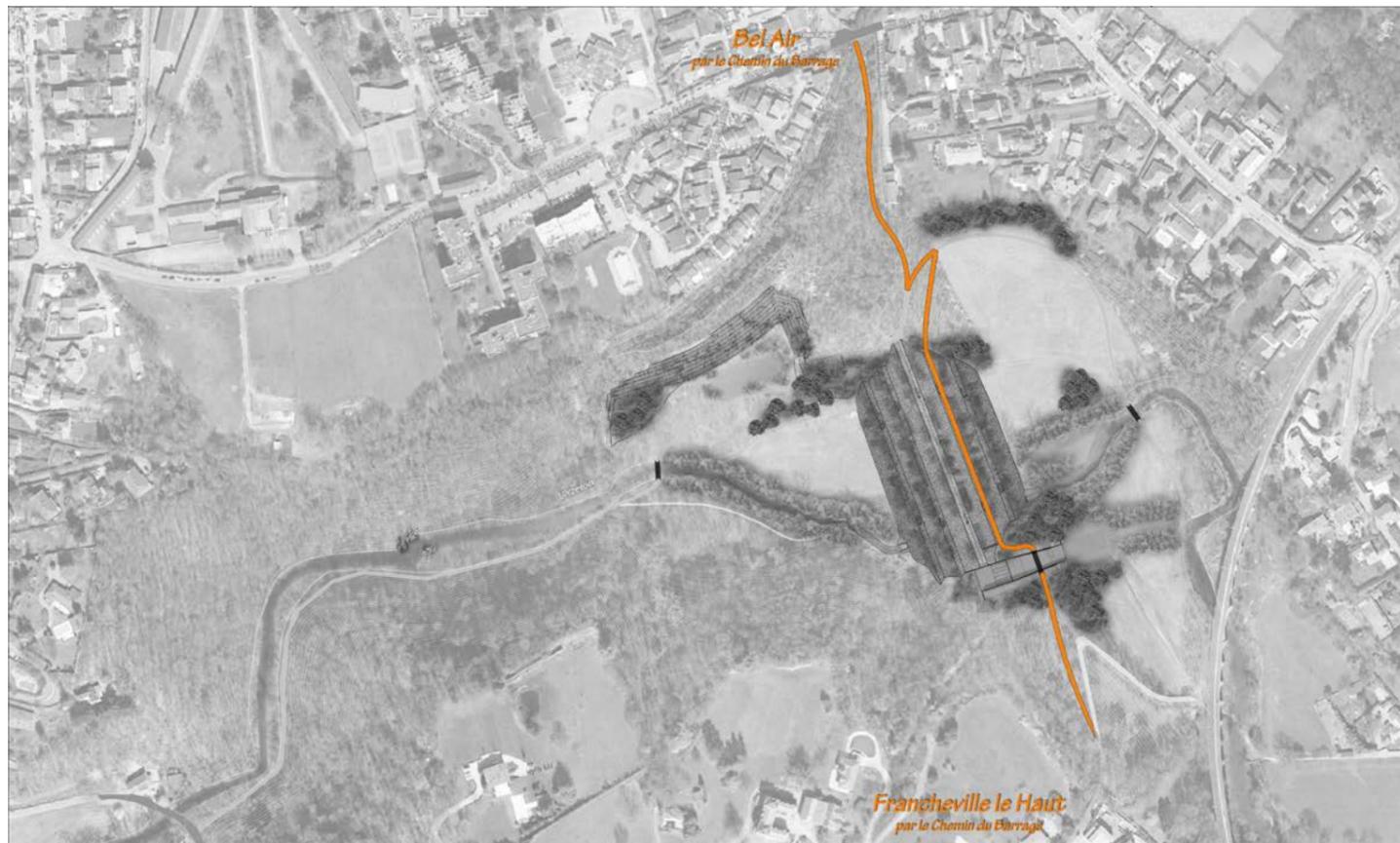
- Course à pied, vélo...
- Pêche
- Pique-nique, jeux d'enfants

► L'accessibilité au site à maîtriser

- Tous ces cheminements, confortés ou bien créés, sont interdits aux engins motorisés, cantonnés, comme aujourd'hui, à l'extérieur du site (hormis des engins techniques légers pour la surveillance du barrage).

- La volonté de limiter les activités est corrélée à la volonté de maîtrise de la fréquentation, le site n'ayant pas vocation à accueillir de parking.

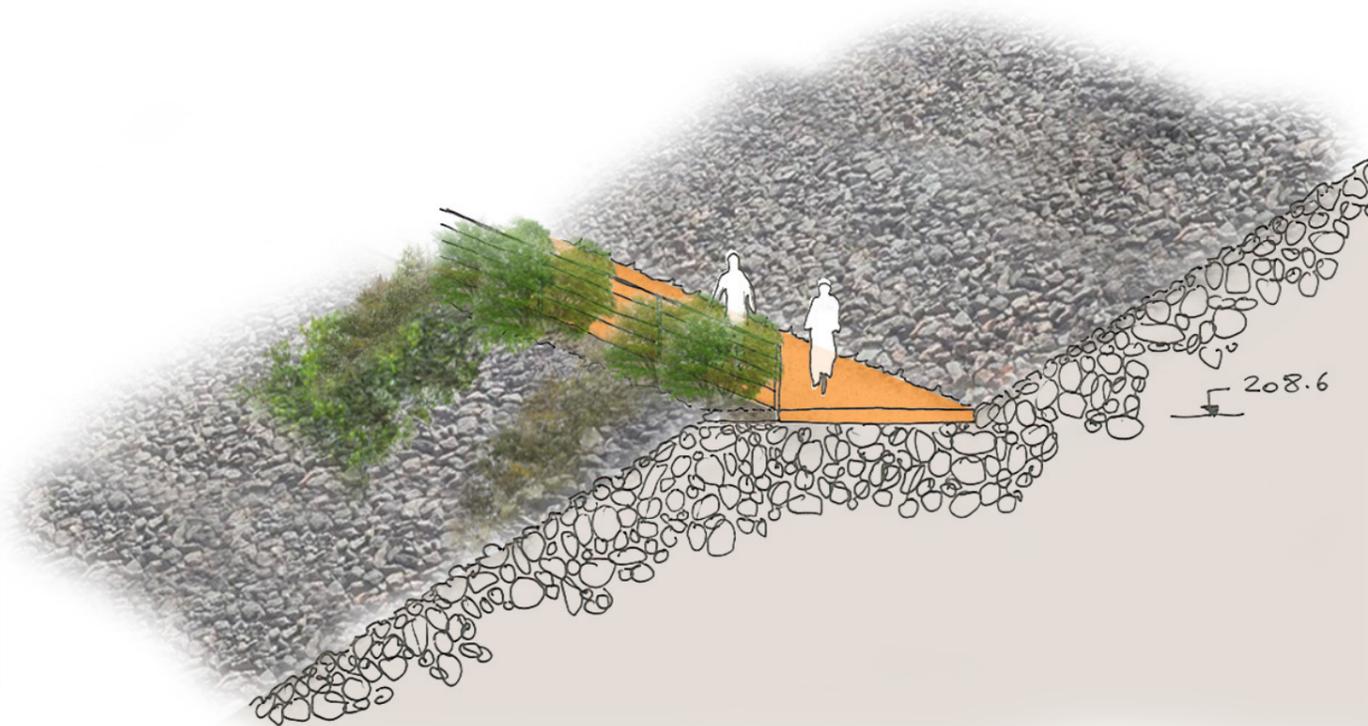
2. CONFORTER OU CREER DES LIAISONS EST-OUEST ET NORD-SUD



Barrage de Rouchain



Barrage de Rouchain



Le chemin du barrage

Une liaison urbaine Nord-Sud

Le **chemin du barrage** s'est révélé être un enjeu urbain en permettant une liaison en mode doux depuis **Bel-Air vers Francheville-le-Haut**. Il relie deux quartiers de la ville **directement** en quelques minutes en passant **sur le barrage**.

Alors que le sentier de l'Yzeron Est-Ouest se tient à dessein éloigné des ouvrages créés, le chemin du barrage lui, passe **sur le barrage par une berme intermédiaire** et **par-dessus l'évacuateur par une passerelle**, avec les **mesures de sécurité associées** : garde-corps, passerelle, clôtures...

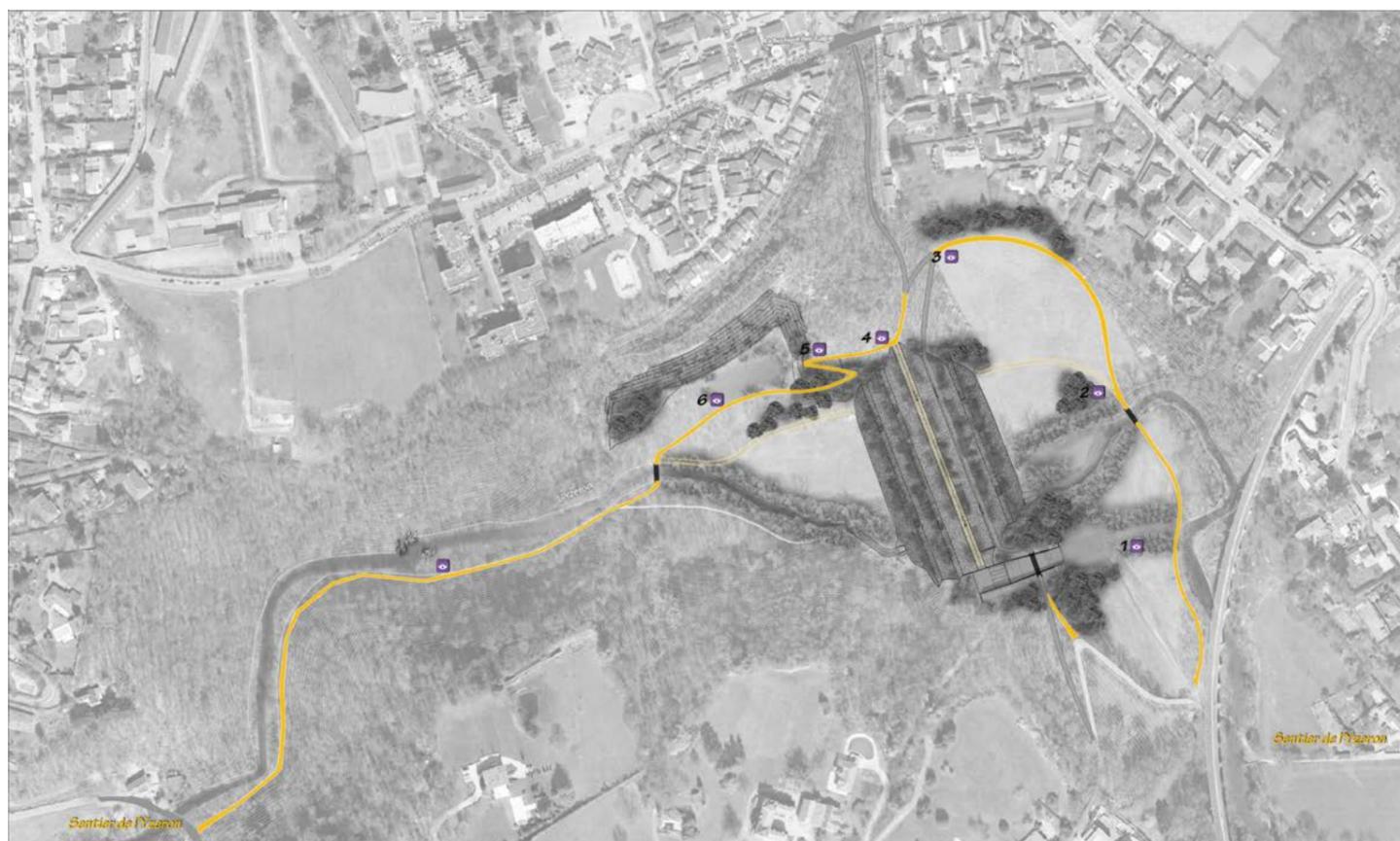
D'une **largeur 3m à 3,5m**, revêtu d'un revêtement type stabilisé ou désactivé, équipé de garde-corps, Il présente l'avantage d'être en hauteur et d'offrir des **vues intéressantes sur le vallon**.

La demande pour un **parcours le plus direct possible**, sans lacets et avec de faibles pentes, est entendue mais ne peut- être **satisfaite qu'en partie**. Il n'est en effet pas possible :

- de passer sur la crête car l'évacuateur au sud s'accroche à une paroi de plus de 6m de hauteur
- de réaliser un cheminement biais par rapport au barrage afin de limiter les lacets au nord.

Dans tous les cas, le chemin du barrage se raccorde au nord et au sud (hors périmètre du projet) à des rues ou chemins avec une forte pente.

2. CONFORTER OU CREER DES LIAISONS EST-OUEST ET NORD-SUD



POINT D'INTERET

1. La zone humide
2. A l'ombre des grands arbres
3. La grande prairie
4. Du haut du barrage
5. Vue sur la falaise
6. Au pied de la carrière
7. le seuil

Le sentier de l'Yzeron

Une «voie verte» Est-Ouest

Le sentier de l'Yzeron, déjà existant, est conforté dans sa fonction de **voie verte «Est-Ouest»**. Son aménagement reste **rustique et mesuré**. Son caractère intime, sa largeur minimale, son revêtement rustique sont conservés.

Le **maintien de la continuité piétonne le long de l'Yzeron** renforce une trame depuis le Val d'Yzeron jusqu'à l'Embouchure de la rivière dans le Rhône, en articulation avec la politique métropolitaine du **Projet Nature Yzeron Aval**.

Le sentier se tient **éloigné des ouvrages** connexes ; évacuateur, dégrilleur, pertuis... par un **passage en rive gauche** au droit du barrage. Un **travail fin sur les pentes** est réalisé pour faciliter au mieux la traversée.

Initialement envisagé en lacets, à flanc de coteau, depuis le pied aval du barrage jusqu'à sa crête, le cheminement est plutôt recréé en périphérie de la prairie, avec des pentes plus douces (pour permettre à un engin technique de pouvoir accéder à la crête de ce barrage ponctuellement).

La difficulté engendrée par le franchissement par-dessus le barrage est compensée par la **découverte de la richesse de nouveaux milieux** ainsi que l'offre de **nouvelles perspectives** sur le paysage.



2. CONFORTER OU CREER DES LIAISONS EST-OUEST ET NORD-SUD

1 / La zone humide / Observation



2 / A l'ombre des grands arbres / Repos , pique-nique



3 / La grande prairie / Repos, point de vue



4 / Du haut du barrage / Point de vue



5 / Vue sur la falaise / Point de vue, Observation



6 / Au pied de la falaise / Observation



Le sentier de l'Yzeron

Ses points d'intérêt

7 points d'intérêts sont proposés, qui rythment le sentier de l'Yzeron, dans sa traversée du vallon. Ils sont axés sur des aspects d'observation, de repos, d'interprétation, d'activités calmes et de contemplation...

- Les points de vue tirent parti des hauteurs
 3. Une vue sur le barrage avec un certain recul
 4. Un accès sécurisé de la crête de l'ouvrage avec une vue complète de l'ensemble du vallon
 5. Une vue sur la falaise de la carrière

- Les points d'observation tirent parti des nouveaux milieux créés en aménageant des points d'observation naturalistes.

Souvent évoquées lors de la concertation mais sans avoir cependant été développée, l'interprétation, l'animation et la pédagogie, surtout à destination du jeune public, sont considérées comme inhérentes à la mise en valeur du site.

1. la zone humide au pied de l'évacuateur
5. la falaise
6. la zone humide au pied de la falaise

- Les points de repos, à l'ombre, ponctuent le parcours

2. A l'ombre des grands arbres
3. La grande prairie
7. Le seuil. Il doit être effacé pour retrouver une continuité écologique mais l'ambiance romantique (rochers, arbres, végétation...) sera préservée.

7 / Le seuil / Repos



3. AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ PAR LA CRÉATION DE NOUVEAUX MILIEUX



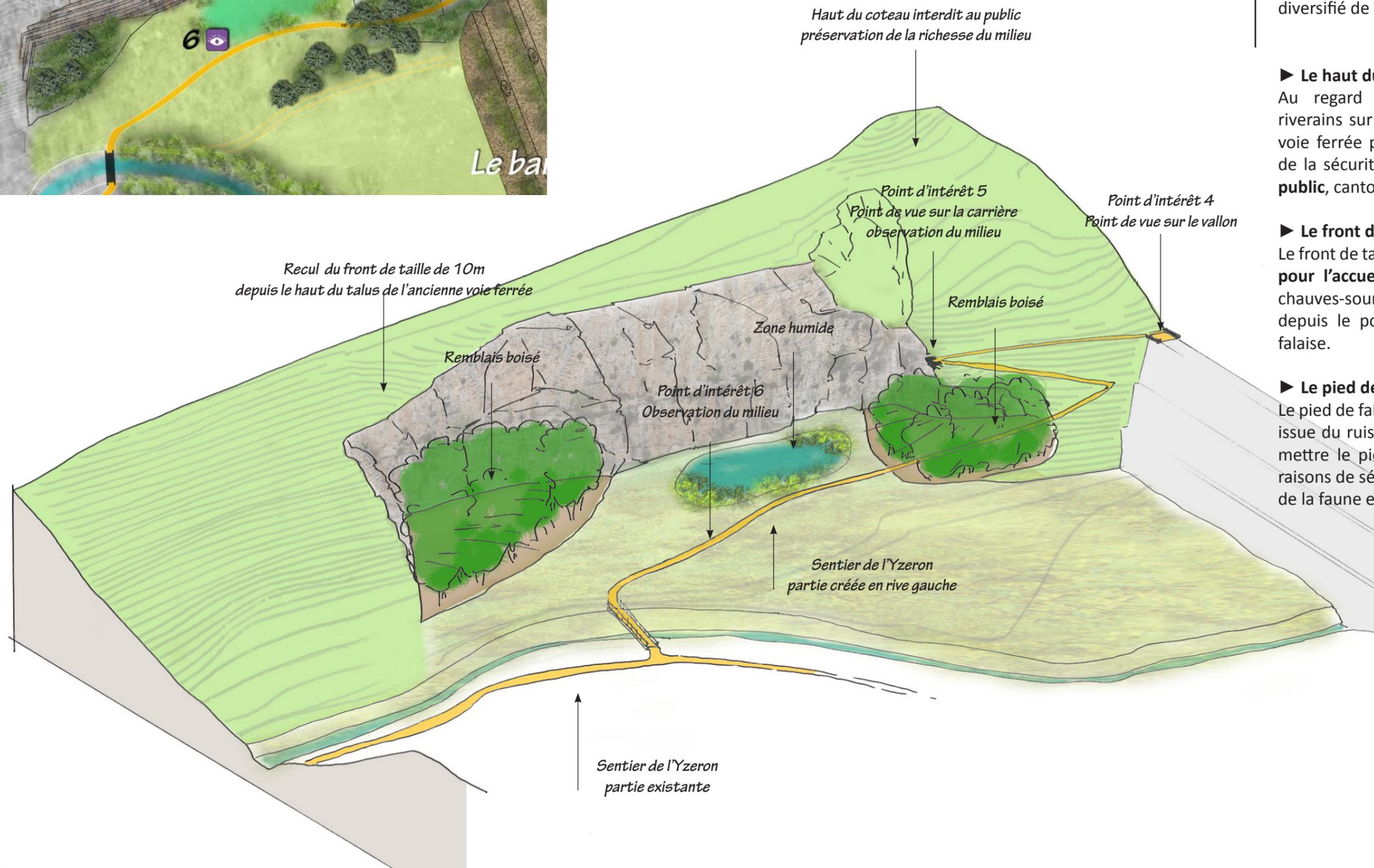
Le site actuel de la retenue, bien que s'inscrivant dans un vallon « naturel », ne présente **pas une diversité écologique particulière ni remarquable**. Les aménagements réalisés constituent donc sur ce plan une opportunité d'enrichissement et de diversification écologique par :

- La création de zones réservées aux oiseaux et reptiles sur le **front de taille de la carrière** d'expositions variées.
- Le confortement d'un **milieu ouvert** pouvant accueillir des espèces différenciées du fond de vallon globalement fermé tel que la **prairie**.
- La création, autour du **bassin de dissipation et en pied de carrière**, de **milieux humides**, offrant des habitats diversifiés pour la faune aquatique, semi-aquatique et terrestre.

De même que les matériaux constitutifs du barrage seront prélevés au plus près, les **aménagements paysagers** seront le plus naturels possible et travaillés au maximum avec les **matériaux et la palette végétale du site** :

- Décapage et régalage des terres végétales sur site,
- Récupération des arbres issus des zones déboisées pour le mobilier et le paillage.

3. AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ PAR LA CRÉATION DE NOUVEAUX MILIEUX



Un front de taille

Le prélèvement de matériaux pour la constitution du barrage prévoit le creusement d'une carrière, aujourd'hui sous la végétation. Le choix s'est porté sur une **vocation naturaliste** de cette zone, avec des **sentiers qui se tiennent à distance** des différents milieux qui seront propices au développement diversifié de la faune et de la flore :

► Le haut du coteau

Au regard des observations rapportées des riverains sur l'utilisation du couloir de l'ancienne voie ferrée par des espèces animales mais aussi de la sécurité, le **haut du coteau est interdit au public**, cantonné au chemin du barrage.

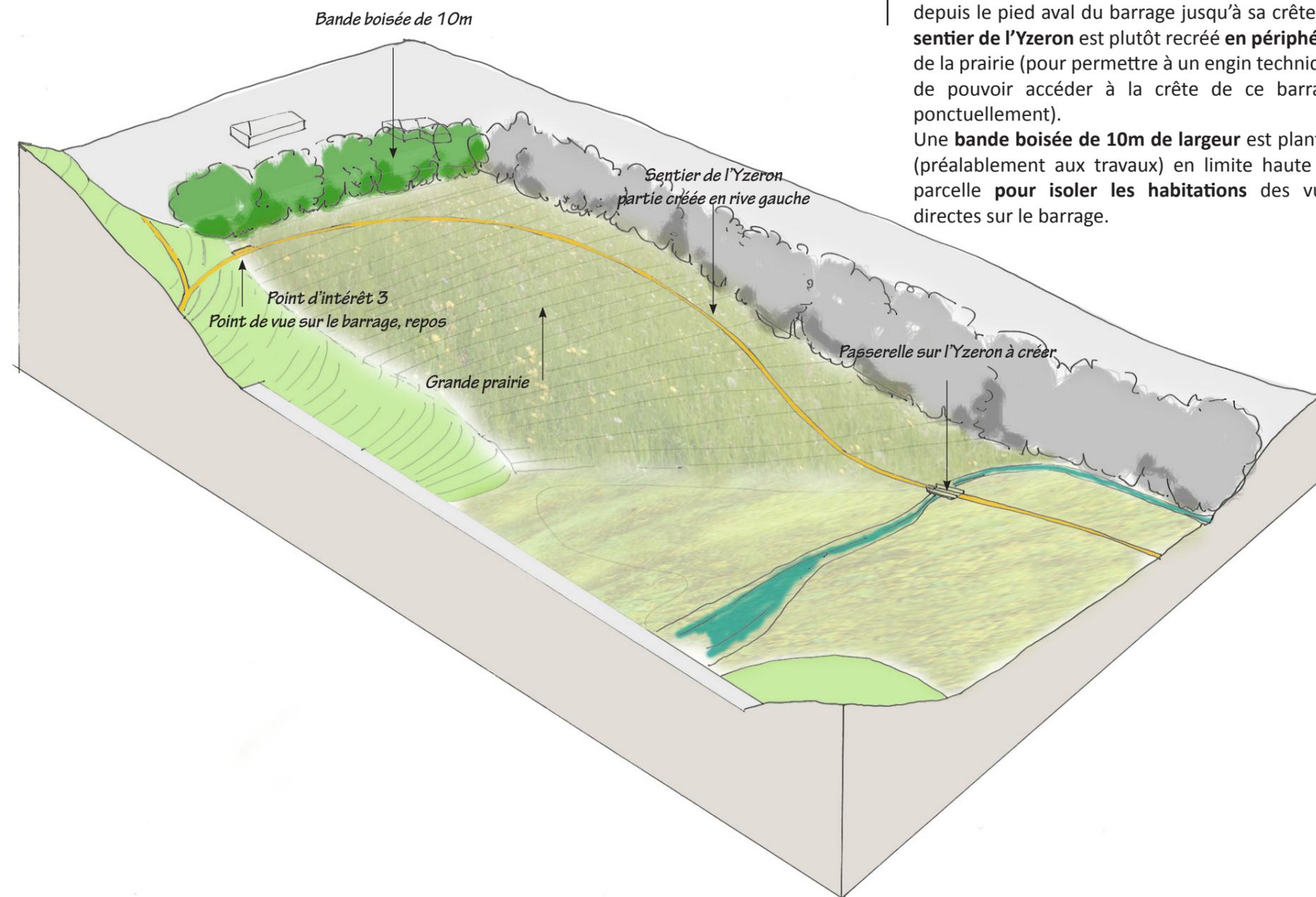
► Le front de taille

Le front de taille prévoit l'aménagement de **cavités pour l'accueil d'oiseaux spécifiques** tel hiboux, chauves-souris... qui seront observables à distance depuis le point d'intérêt 5, en surplomb de la falaise.

► Le pied de falaise

Le pied de falaise est occupé par **une zone humide** issue du ruissellement des parois. Elle permet de mettre le piéton en recul de la paroi, pour des raisons de sécurité et pour préserver la tranquillité de la faune et de la flore.

3. AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ PAR LA CRÉATION DE NOUVEAUX MILIEUX



Une prairie

Unique espace ouvert du vallon aujourd'hui, cette prairie en pente apporte une respiration agréable dans un paysage de fond de vallon assez fermé par la végétation.

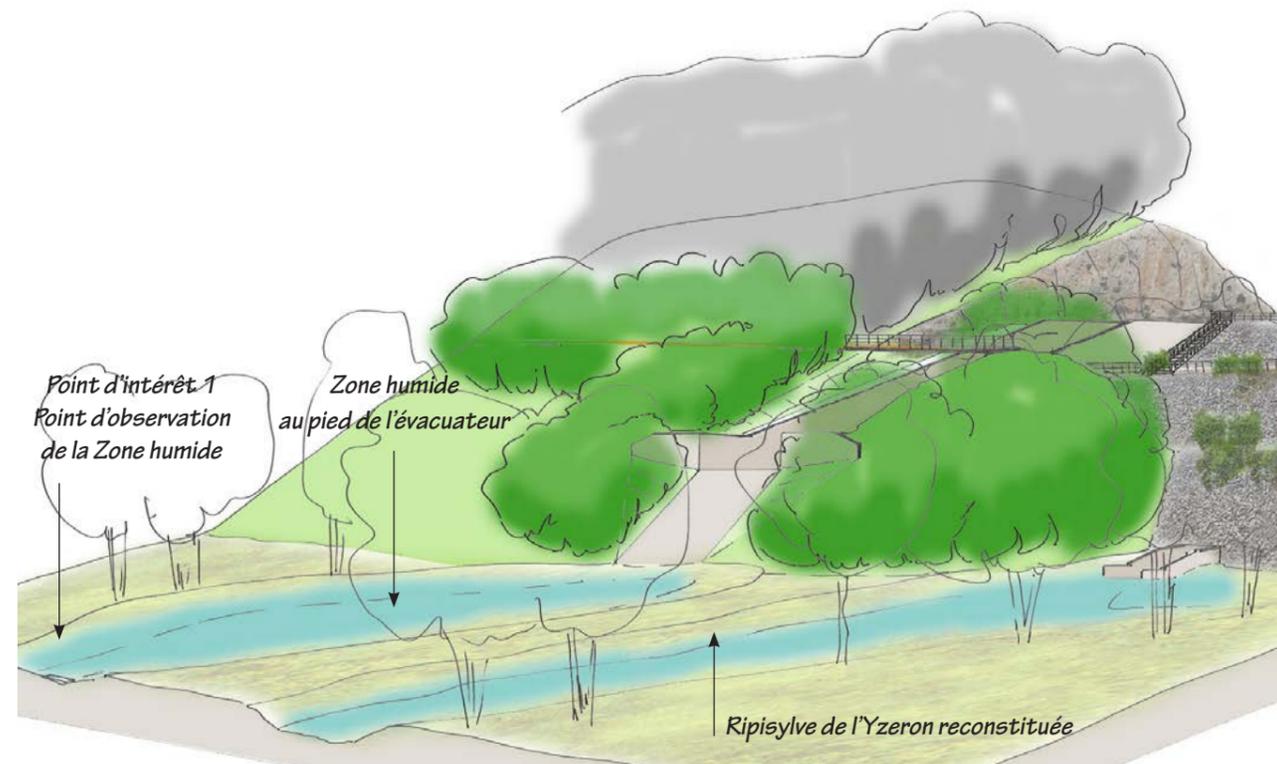
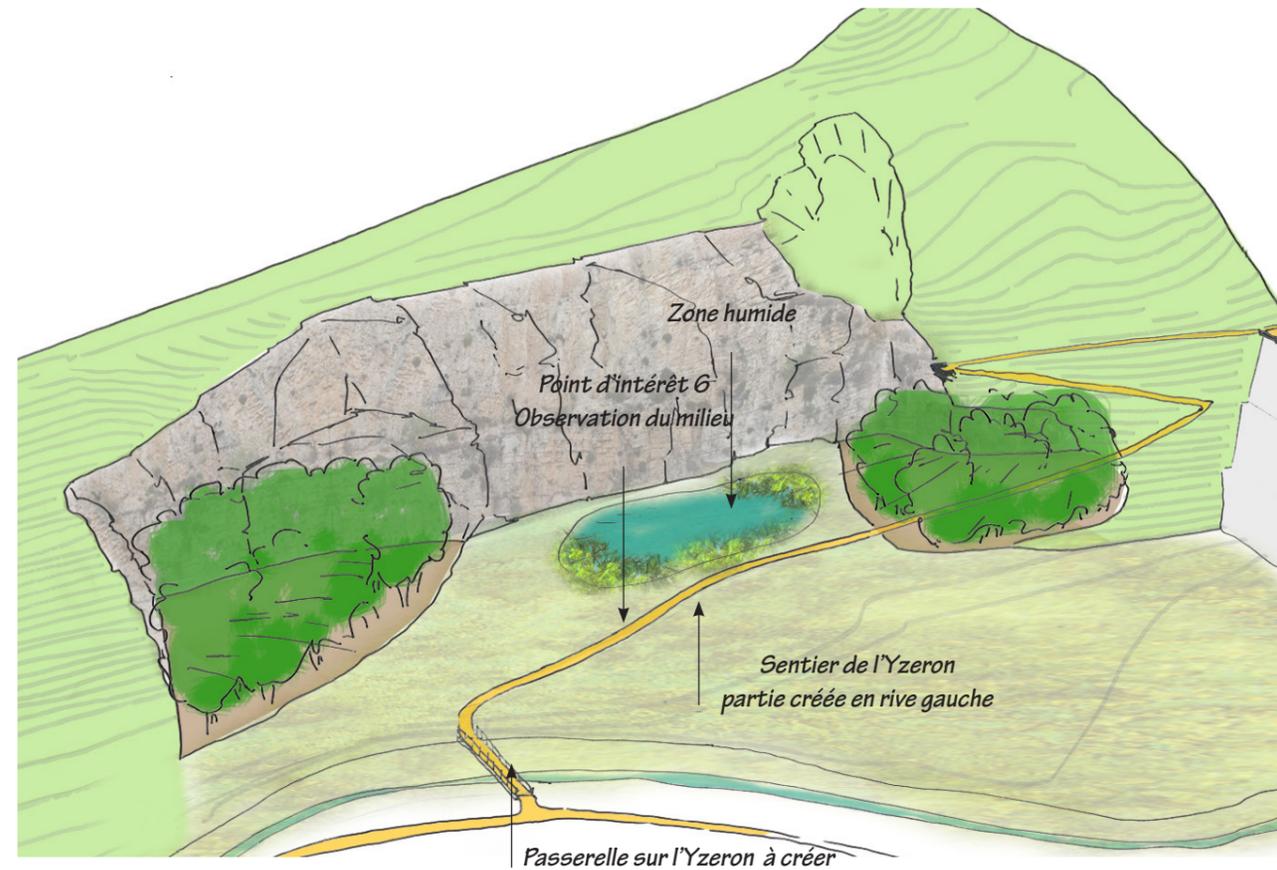
Dans cette parcelle, seront prélevés des matériaux argileux pour la constitution du corps du barrage. Le projet prévoit sa **remise à niveau et son retour à l'état de prairie.**

La question de son **entretien, fauche, pâturage,** reste ouverte.

Initialement envisagé en lacets, à flanc de coteau, depuis le pied aval du barrage jusqu'à sa crête, le **sentier de l'Yzéron** est plutôt recréé en **périphérie** de la prairie (pour permettre à un engin technique de pouvoir accéder à la crête de ce barrage ponctuellement).

Une **bande boisée de 10m de largeur** est plantée (préalablement aux travaux) en limite haute de parcelle **pour isoler les habitations** des vues directes sur le barrage.

3. AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ PAR LA CRÉATION DE NOUVEAUX MILIEUX



Des zones humides

Deux milieux humides ont la possibilité d'être créés afin de diversifier le milieu d'un point de vue environnemental :

► Le pied de falaise est occupé par **une zone humide** issue du ruissellement des parois. L'absence de passage entre le plan d'eau et la falaise renforce l'intérêt écologique de l'ensemble. Cette zone humide est **longée** dans sa partie sud par le **sentier de l'Yzeron** où un point d'observation naturaliste est aménagé.

► Le **bassin de dissipation** au pied de l'évacuateur est **surcreusé** et aménagé de manière à accueillir une **zone humide permanente**, alimentée par les eaux de nappe.

Outre des plantations herbacées hydrophiles, son pourtour accueille une végétation arborée mettant à distance les éléments techniques de l'évacuateur.

Cette zone humide est **longée** dans sa partie est par le **sentier de l'Yzeron** où un point d'observation naturaliste est aménagé.

4. OPTIMISER L'INSERTION PAYSAGÈRE DES OUVRAGES



L'insertion paysagère des ouvrages est bien sûr un enjeu de premier plan.

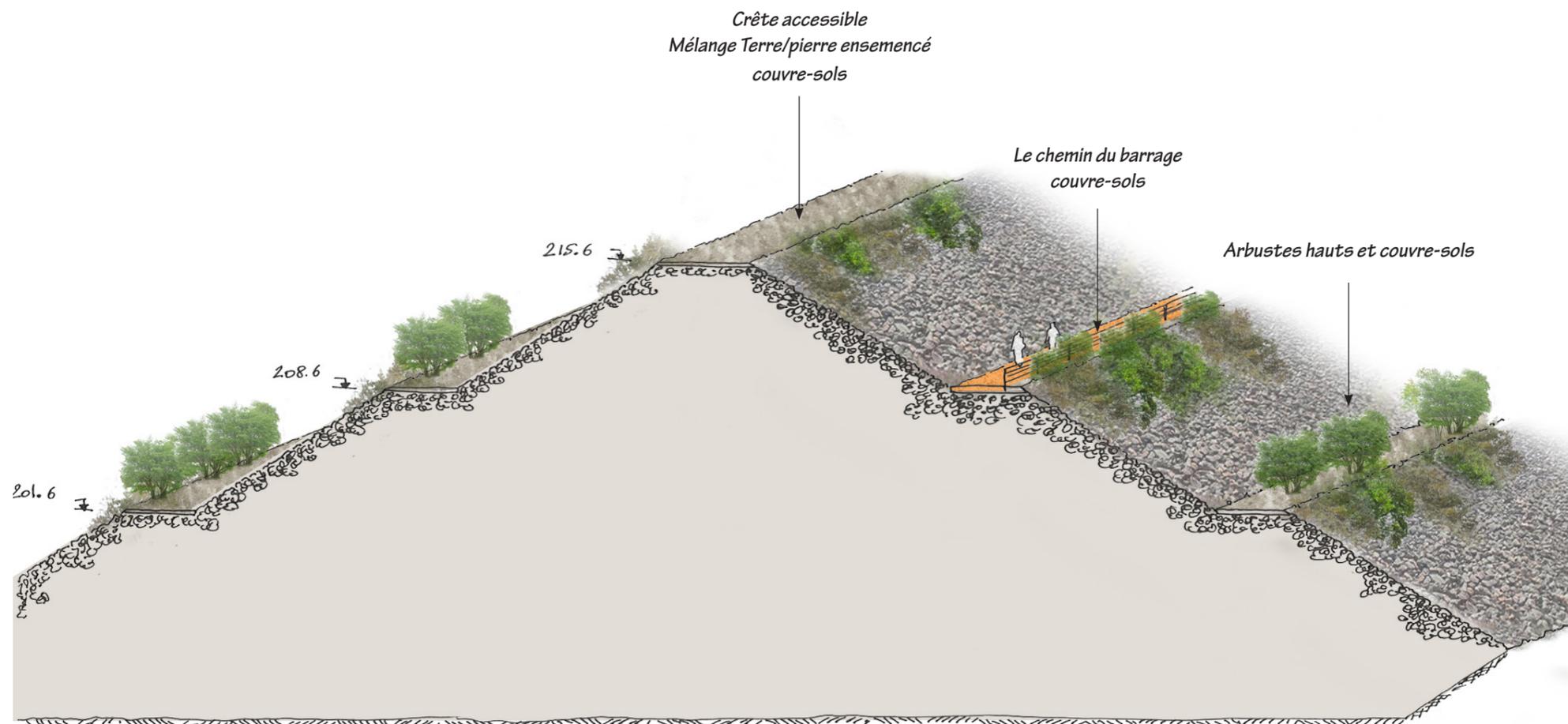
► Sans remettre en cause la forme générale du **barrage**, les réflexions et discussions ont porté sur:

- Ses **modalités de végétalisation** pour modérer visuellement sa minéralité et l'impression de hauteur,
- Les **aménagements de cheminements** sur l'ouvrage pour une traversée douce nord-sud,
- Son franchissement est-ouest, son utilisation comme **support de point de vue sur le vallon**.

► De fortes inquiétudes portent sur le traitement de l'**évacuateur**, ouvrage de génie civil en béton et son ampleur. Les réponses apportées jouent à la fois sur l'aspect de l'ouvrage en lui-même mais aussi sur les aménagements des abords pour modérer visuellement son impact par des modelés de terrain, de la végétalisation...

► Une **bande boisée de 10m de largeur** est plantée (préalablement aux travaux) en limite haute de parcelle **pour isoler les habitations des vues directes sur le barrage**.

4. OPTIMISER L'INSERTION PAYSAGÈRE DES OUVRAGES



Le barrage

La qualité de l'ouvrage, la condition de son «moindre impact» dans l'environnement, passent essentiellement par l'utilisation d'énrochements qui proviendront de la carrière toute proche. La teinte générale du barrage rappellera alors celle du paysage du site.

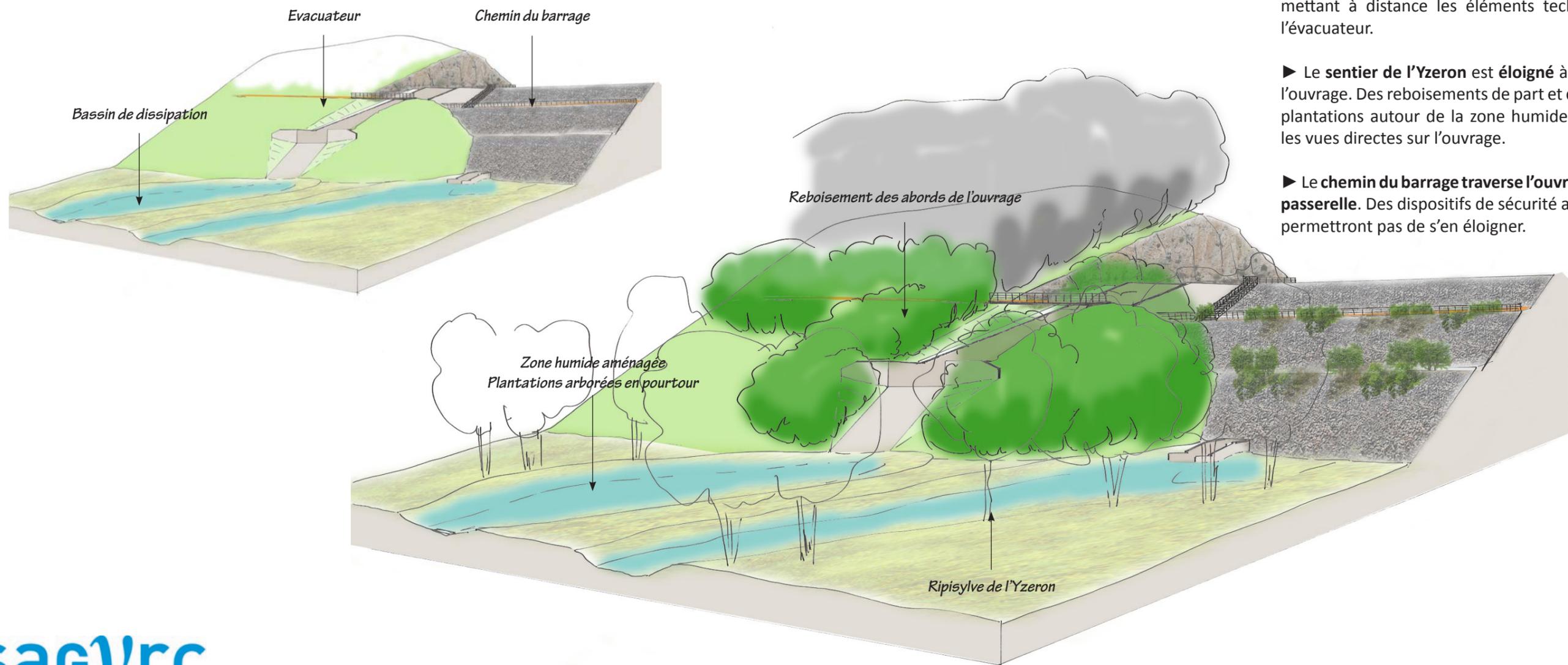
Les faces du barrage pourront accueillir différents aménagements :

► Une **végétalisation ponctuelle** de grands arbustes et de couvre-sols est envisagée sur les bermes horizontales **pour «adoucir» la présence du barrage.**

► Le **chemin du barrage**, d'une **largeur de 3m à 3,5m**, revêtu d'un revêtement pérenne et équipé de garde-corps, prend place sur la **berme intermédiaire** haute à l'aval.

► La **crête** reste **accessible** uniquement **aux piétons**. Un escalier au droit de l'évacuateur permet de passer du chemin du barrage à la crête afin de **profiter des vues sur l'ensemble du vallon.**

4. OPTIMISER L'INSERTION PAYSAGÈRE DES OUVRAGES



L'évacuateur

Les modalités de traitement du bassin de dissipation et du déversoir représentent un réel enjeu paysager :

► Les **parements intérieurs** de l'ouvrage, en **béton**, seront **teintés dans la masse** pour limiter le contraste avec la roche existante. Les **parements extérieurs** qui resteront visibles (1m de hauteur pour conserver un effet garde-corps) seront **teintés voir matricés**.

► Le **bassin de dissipation** au pied de l'évacuateur est **surcreusé** et aménagé de manière à accueillir une **zone humide permanente**.

Outre des plantations herbacées hydrophiles, son pourtour accueille une végétation arborée mettant à distance les éléments techniques de l'évacuateur.

► Le **sentier de l'Yzeron** est **éloigné** à dessein de l'ouvrage. Des reboisements de part et d'autre, des plantations autour de la zone humide, limiteront les vues directes sur l'ouvrage.

► Le **chemin du barrage** traverse l'ouvrage sur une **passerelle**. Des dispositifs de sécurité adéquats ne permettront pas de s'en éloigner.

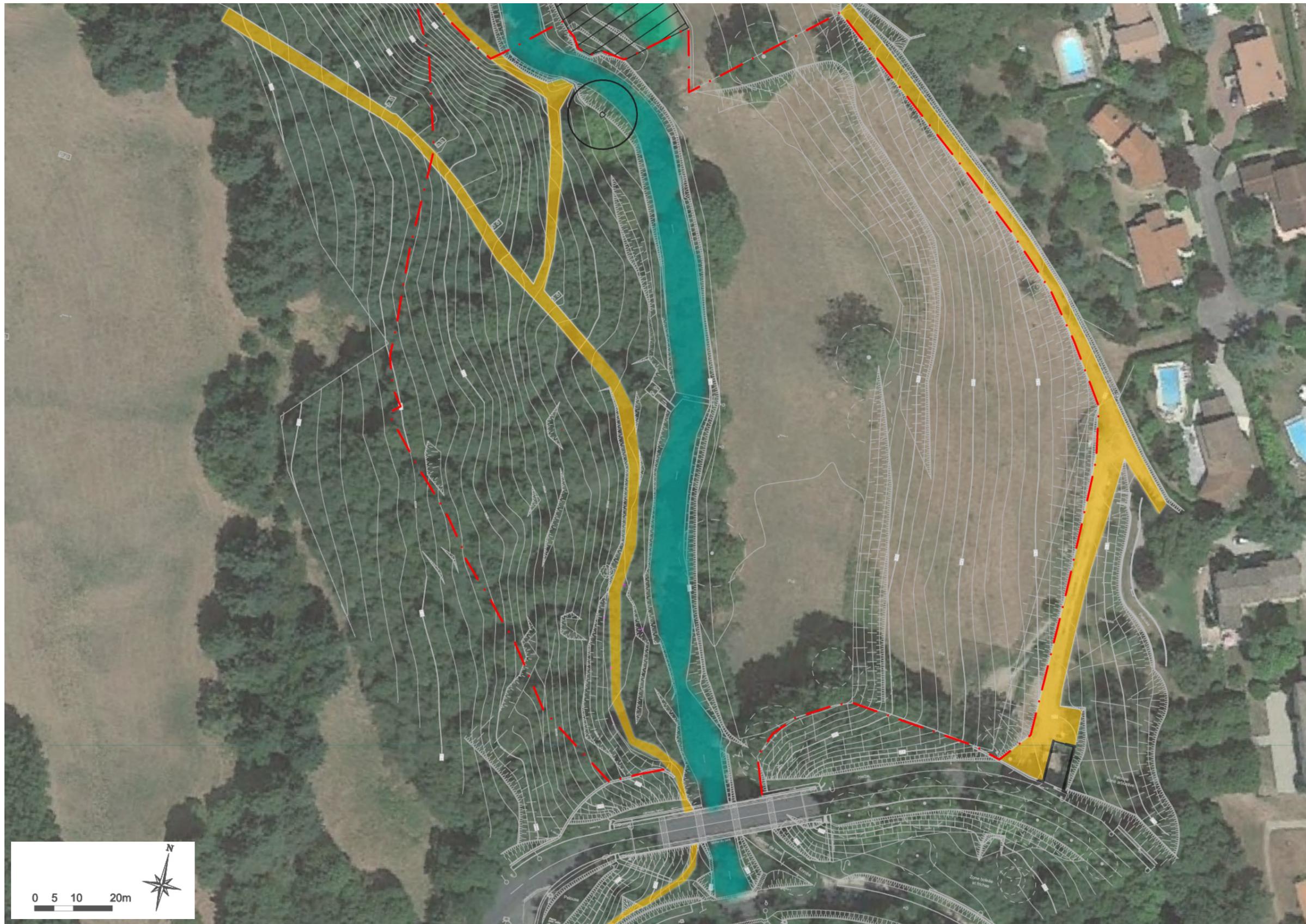
LE PROJET DE BARRAGE SITUE A TASSIN

2016 Restitution de la concertation



Ateliers - 11 juin 2016
- 30 juin 2016

L'EMPRISE DU PROJET



LES OBJECTIFS ISSUS DE LA CONCERTATION

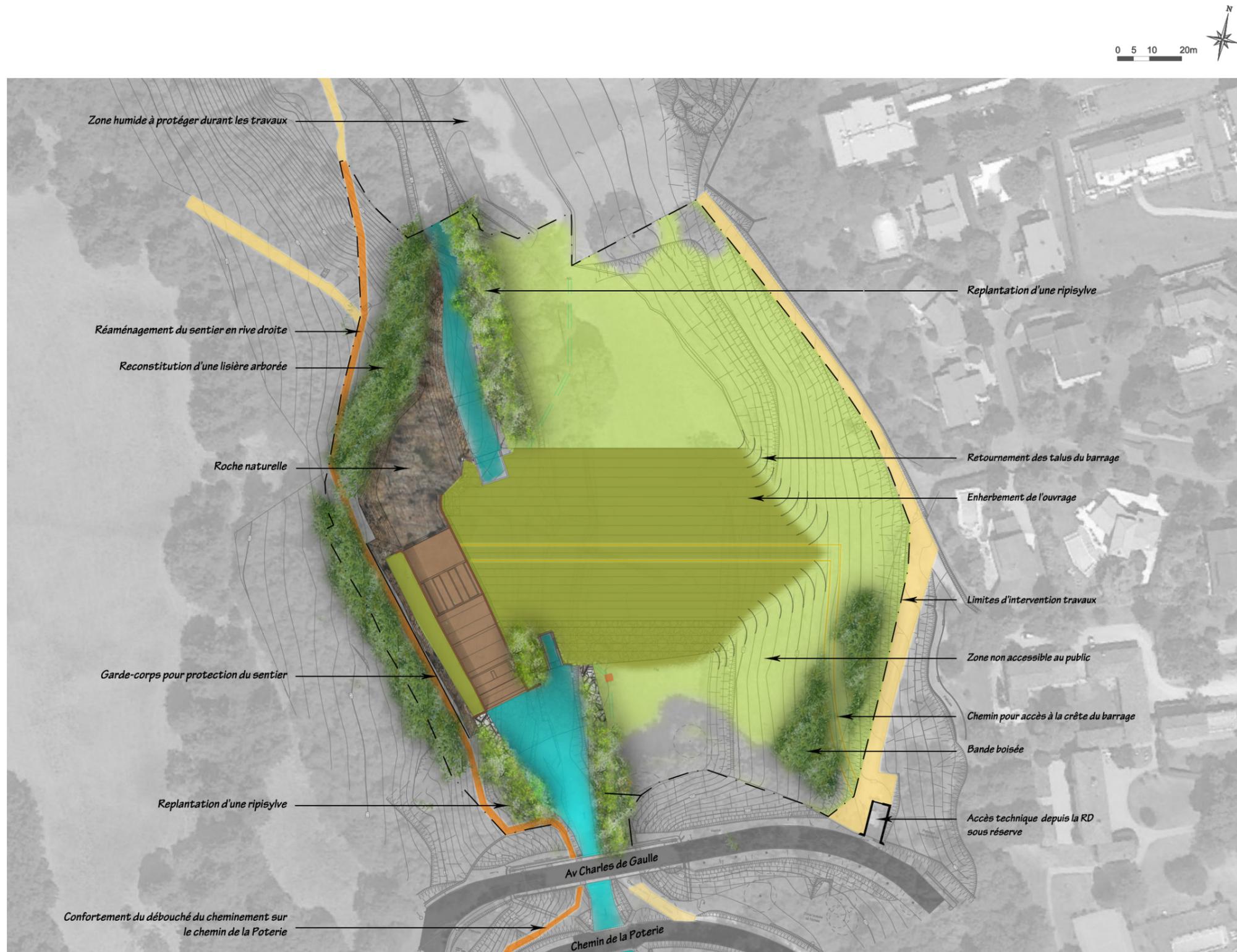
La réalisation du **barrage de Tassin**, destiné à se prémunir contre les crues du Charbonnières, s'accompagne d'une **réflexion sur la mise en valeur du site, soumise à concertation**.

Cette concertation a fait l'objet de 2 ateliers dont une rencontre sur le terrain. Le document suivant illustre et explicite l'ensemble des éléments abordés au cours de ces 2 ateliers.

Les **deux objectifs** issus de la concertation:

- **MAINTENIR LA TRANQUILITÉ DU SITE**
- **OPTIMISER L'INSERTION PAYSAGÈRE DES OUVRAGES**
 - Le barrage
 - L'évacuateur

1. MAINTENIR LA TRANQUILLITÉ DU SITE



Le **choix** a été fait à l'issue de la concertation de **préserv**er un lieu de tranquillité, avec une accessibilité limitée à celle existante aujourd'hui :

► La **parcelle en rive gauche** reste **clôturée** comme à l'heure actuelle.

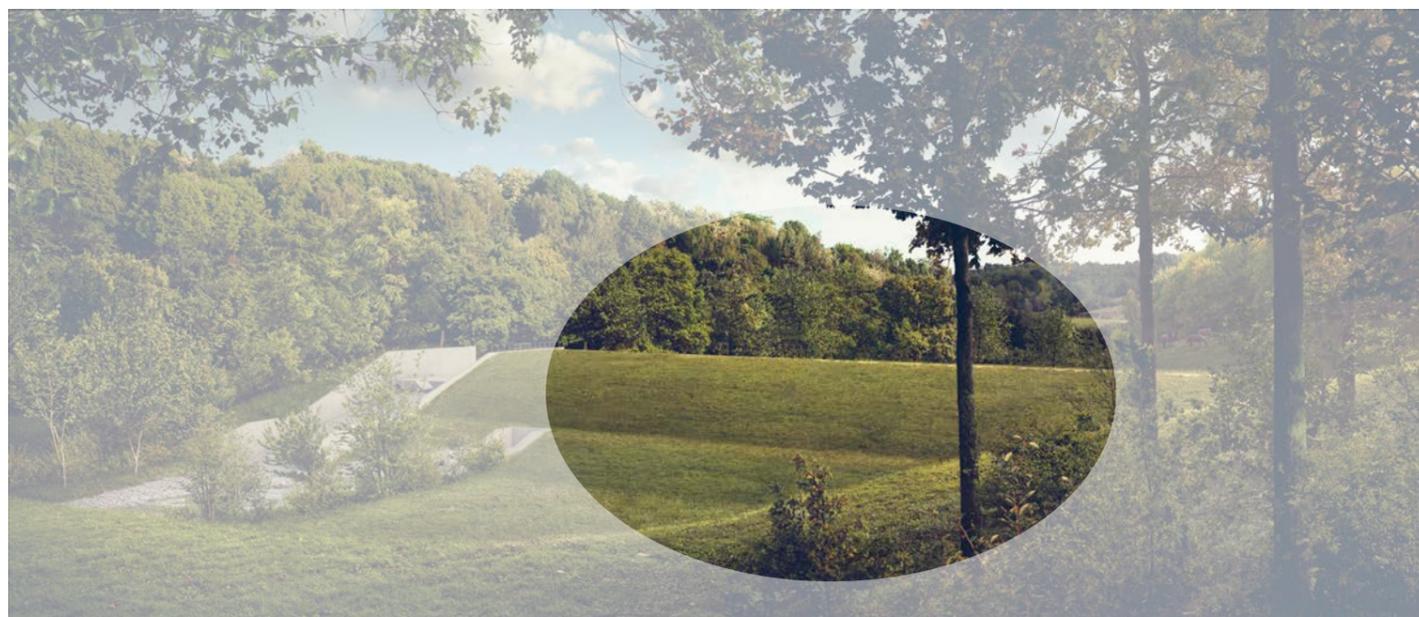
► Le cheminement existant aujourd'hui en rive droite est conforté. Il est réaménagé **au plus près de la zone aménagée** pour limiter la pente et est **sécurisé par un garde-corps** le long de l'évacuateur de crues.

► Les accès techniques véhicules pourront se faire (sous réserve d'autorisation) par le cheminement privé existant depuis la RD, évitant ainsi des aménagements supplémentaires.

► Une **bande boisée** est plantée (préalablement aux travaux) en limite haute de parcelle **pour isoler l'habitation impactée des vues directes sur le barrage**.

► Un soin particulier est apporté à la **préservation d'éléments du paysage quand cela est possible** : des arbres remarquables et une zone humide à l'amont à protéger durant les travaux.

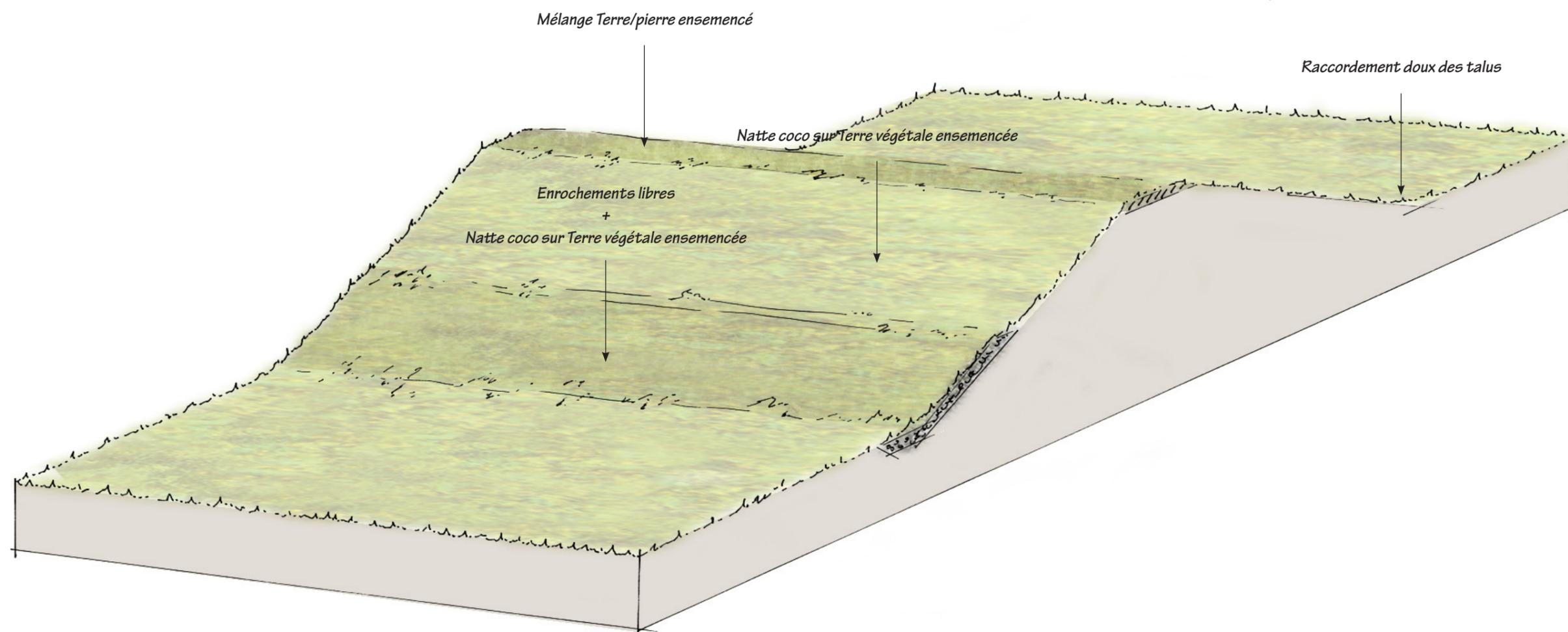
2. OPTIMISER L'INSERTION PAYSAGÈRE DES OUVRAGES



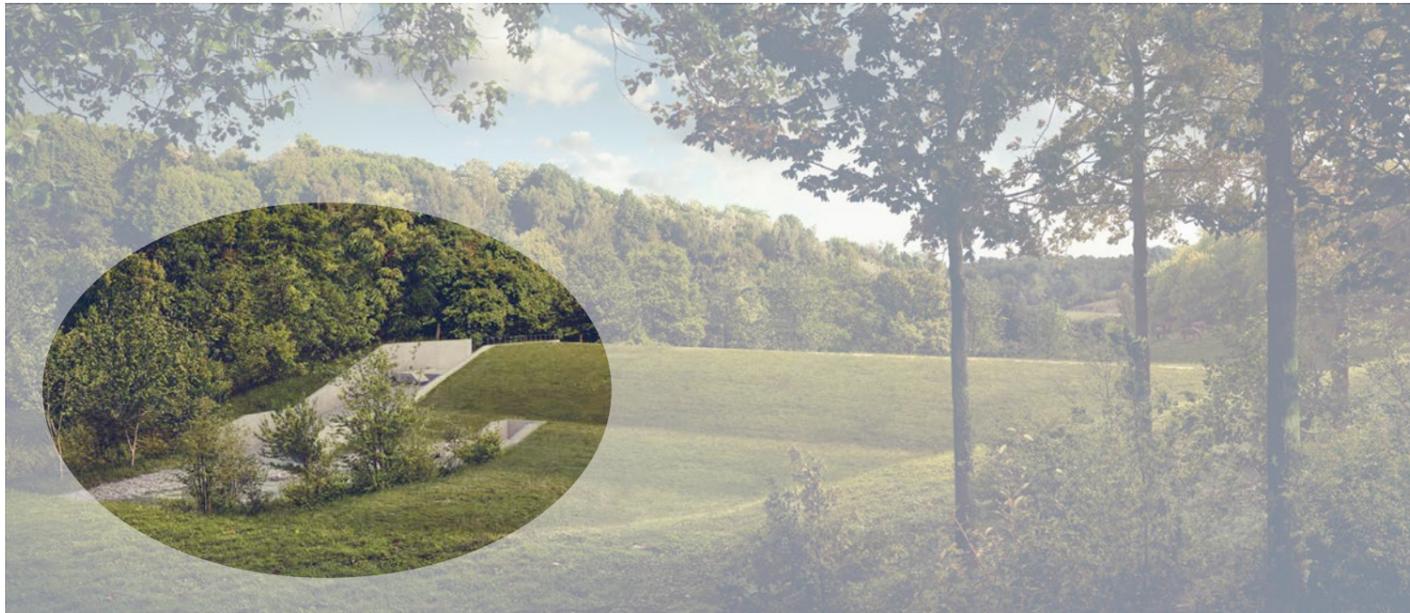
Le barrage

Les modalités de réalisation de ce barrage permettent d'envisager sa **végétalisation complète**, contribuant à son insertion dans le paysage :

► L'ouvrage est **raccordé de façon «douce» aux talus** sur les côtés ainsi qu'aux parcelles du fond de vallon. Il est **totaleme nt enherbé** et prend la forme d'une prairie herbacée.



2. OPTIMISER L'INSERTION PAYSAGÈRE DES OUVRAGES



L'évacuateur

Les modalités de traitement du déversoir et du pertuis représentent un réel enjeu paysager puisque ce sont les seuls éléments de génie civil visibles :

► Les **parements intérieurs** de l'ouvrage, en **béton**, seront **teintés dans la masse** pour limiter le contraste avec la roche existante. Les **parements extérieurs** qui resteront visibles (1m de hauteur pour conserver un effet garde-corps) seront **teintés voir matricés**.

► Le **cheminement, conforté en rive droite** du barrage, est implanté **au plus près de la zone aménagée** pour limiter la pente et **sécurisé par un garde-corps** le long de l'évacuateur.

